

FEUILLE DE ROUTE TERRITORIALE 2026-2028

Secteur Industries agroalimentaires – MOSELLE (57)

DRAAF Grand Est – Juillet 2026
Volet Industries agroalimentaires contribuant à la feuille de route territoriale prévue par la Convention-Cadre
État-Région 2026-2031

A. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Diagnostic complet : se référer au support de l'Observatoire régional emploi formation (OREF) Grand Est et aux recommandations sectorielles IAA.

Synthèse des données clés

Indicateur	Moselle	Repère de comparaison
Marché du travail IAA	Moselle : tension extrême pour les ouvriers qualifiés des industries alimentaires et les techniciens et agents de maîtrise des industries.	—
Recrutements prévus	Enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2026 : 650 projets de recrutement dans le secteur « Industrie agroalimentaire », dont 50,8 % jugés difficiles et 9,2 % saisonniers.	Grand Est : 5 780 projets de recrutement dans le secteur « Industrie agroalimentaire », dont 43,8 % jugés difficiles et 40,7 % saisonniers.
Point de vigilance territorial	Mettre en regard les projets BMO, les tensions concernant les ouvriers qualifiés des industries alimentaires et les techniciens et agents de maîtrise des industries, et les parcours IAA accessibles, sans confondre leurs périmètres.	Les recommandations sectorielles invitent à examiner le maillage existant avant toute évolution éventuelle de l'offre.

Lecture BMO : les projets recensés traduisent des intentions de recrutement pour 2026 ; ils ne correspondent ni aux offres d'emploi diffusées ni à des embauches certaines. Les volumes départementaux publiés sont arrondis à la dizaine. Le périmètre sectoriel de la BMO est à distinguer du périmètre statistique des industries alimentaires de l'OREF. Les indicateurs de tension de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) regroupent plusieurs signaux du marché du travail et ne permettent pas, à eux seuls, de conclure à un besoin de formation.

Source : OREF Grand Est, support présenté le 11 juin 2026 ; données DARES 2024 ; France Travail, enquête BMO 2026, résultats par département et secteur d'activité.

Offre accessible et parcours : point de lecture

Les sources mobilisées apportent des repères sur des formations relevant du champ IAA, selon des voies et réseaux différents. Elles ne permettent pas de les additionner en une offre départementale exhaustive et homogène. Pour les établissements, cette lecture permet de préparer un échange territorial sur les formations, voies et territoires voisins à prendre en compte dans les parcours, ainsi que sur les conditions de stage, d'apprentissage, de mobilité et d'hébergement.

Source : OREF Grand Est et recommandations sectorielles IAA.

Analyse territoriale

Le support de l'OREF signale en Moselle une tension extrême pour deux familles professionnelles. La première concerne explicitement les ouvriers qualifiés des industries alimentaires ; la seconde concerne les techniciens et agents de maîtrise des industries, selon un périmètre industriel plus large. Ces signaux ne décrivent ni l'ensemble des emplois IAA du département ni les besoins de chaque employeur. Ils invitent à préciser les métiers, activités et qualifications concernés, notamment le recoupement éventuel entre la famille des techniciens et agents de maîtrise des industries et le champ IAA.

L'enquête Besoins en main-d'œuvre 2026 recense 650 projets de recrutement dans le secteur « Industrie agroalimentaire » en Moselle. Cet agrégat sectoriel ne permet pas d'identifier les

métiers, employeurs, qualifications ou bassins de recrutement concernés. Les parts de projets jugés difficiles (50,8 %) et saisonniers (9,2 %) ne renseignent ni les causes des difficultés, ni les calendriers d'activité des employeurs. Pour les établissements, ces éclairages distincts appellent une lecture territoriale partagée, sans assimiler les projets BMO à des débouchés établis ni déduire un besoin de formation des tensions ou des taux publiés.

Enjeux prioritaires du territoire

1. Lecture des recrutements IAA, des métiers, des employeurs et des bassins de recrutement de la Moselle au regard des parcours accessibles.
2. Portée, dans le champ IAA, des tensions relatives aux ouvriers qualifiés des industries alimentaires et aux techniciens et agents de maîtrise des industries.
3. Parcours IAA accessibles : formations, voies et territoires voisins à prendre en compte, ainsi que conditions d'accès aux stages et à l'apprentissage en Moselle.

B. ADÉQUATION FORMATION/EMPLOI

L'adéquation formation/emploi est à apprécier à l'échelle des bassins de vie, d'emploi et de recrutement, et non à partir des seules limites administratives du département.

La présente feuille ne propose pas d'arbitrage de carte ; elle identifie les sujets à instruire avec les établissements, les partenaires emploi-formation et les professionnels avant toute évolution éventuelle de l'offre.

Questions à instruire localement :

1. Parmi les 650 projets BMO du secteur « Industrie agroalimentaire » en Moselle, quels métiers et bassins de recrutement se distinguent au regard de la difficulté et de la saisonnalité, et quels employeurs sont concernés ?
2. Quels métiers, activités et qualifications sont associés aux signaux de tension relatifs, d'une part, aux ouvriers qualifiés des industries alimentaires et, d'autre part, aux techniciens et agents de maîtrise des industries ? Parmi eux, lesquels relèvent effectivement du champ IAA en Moselle ?
3. Quelles formations et voies, en Moselle et dans les territoires voisins, sont à prendre en compte dans les parcours IAA, au regard des activités et qualifications à préciser avec les entreprises ?
4. Quelles conditions locales facilitent ou limitent l'accès aux stages et à l'apprentissage dans les activités IAA en Moselle : accueil, tutorat, mobilité, hébergement et organisation des périodes en entreprise ?

Source : OREF Grand Est, France Travail, enquête BMO 2026, et recommandations sectorielles IAA.

C. AXES DE RÉFLEXION

1. Lire les recrutements IAA et les signaux de tension à l'échelle de la Moselle. La BMO du secteur « Industrie agroalimentaire » et les tensions relatives aux ouvriers qualifiés des industries alimentaires et aux techniciens et agents de maîtrise des industries ont des périmètres distincts. Ces éclairages peuvent être précisés dans le dialogue territorial, sans en déduire un besoin de formation.
2. Identifier les parcours et qualifications à prendre en compte. Les formations et voies accessibles, en Moselle et dans les territoires voisins, peuvent être mises en regard des activités

et qualifications à préciser avec les entreprises.

3. Examiner les conditions d'accès aux stages et à l'apprentissage en Moselle. Il s'agit de mieux connaître localement les conditions d'accueil en entreprise et les ressources utiles aux parcours.

Source : données du diagnostic territorial et recommandations sectorielles IAA.

D. POINTS D'INSTRUCTION TERRITORIALE

Ces points sont à instruire avec les partenaires compétents et ne constituent pas des décisions arrêtées ni un programme d'action à la charge d'un établissement.

1. Partager une lecture territoriale des employeurs, métiers et bassins de recrutement associés aux projets BMO IAA recensés en Moselle, ainsi que des données disponibles sur la difficulté et la saisonnalité de ces projets.
2. Identifier, avec les entreprises, France Travail, l'Observatoire régional emploi formation (OREF) et les autres partenaires compétents, les métiers, activités et qualifications associés aux tensions relatives aux ouvriers qualifiés des industries alimentaires et aux techniciens et agents de maîtrise des industries, ainsi que leur recoupement éventuel avec le champ IAA.
3. Identifier, avec les établissements, les entreprises et les partenaires compétents, les formations et voies à prendre en compte dans les parcours IAA, en Moselle et dans les territoires voisins, au regard des activités et qualifications à préciser.
4. Examiner les conditions locales d'accès aux stages et à l'apprentissage, ainsi que les ressources et dispositifs disponibles à mieux connaître : accueil, tutorat, mobilité, hébergement et organisation des périodes en entreprise.

Source : données du diagnostic territorial et recommandations sectorielles IAA.